

# Insee Analyses

Corse



N° 18

Février 2018

## *Insee Analyses Corse n°18*

### **2 500 entreprises susceptibles d'être à transmettre d'ici dix ans**

Ajaccio le 15 février 2018

#### COMMUNIQUE DE PRESSE

*Cette étude a été réalisée en collaboration avec l'Adec (Collectivité de Corse) et la Direccte*



*Les enjeux de la reprise d'entreprise en termes d'activités économiques, de maintien des emplois, de transmission des savoir-faire, mais aussi d'équilibre des territoires sont considérables et font du soutien à la reprise-transmission un axe important de l'action économique corse comme nationale.*

En Corse, les chefs d'entreprise n'échappent pas au mouvement général de vieillissement de la population. Ainsi, la question de la transmission de leur entreprise se pose quand ils atteignent l'âge de la retraite. Cette problématique concerne particulièrement les dirigeants d'entreprises individuelles et gérants majoritaires de sociétés. Parmi eux, 2 500 seraient concernés par un départ en retraite dans les dix prochaines années. Ce sont autant d'entreprises susceptibles d'être à transmettre d'ici dix ans.

Les deux tiers relèvent du commerce, de l'hébergement-restauration et de la construction. L'importance de la continuité de ces entreprises est d'autant plus grande qu'une sur trois est employeuse pour un total de 3 600 salariés fin 2014.

Cette publication sera disponible sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

le **mercredi 21 février 2018 à 12h** : **Accéder à Insee Analyses Corse (n° 18)**

L'unité de communication : [communication-corse@insee.fr](mailto:communication-corse@insee.fr)